

**DÉCLARATION FINALE**  
**DE LA Xe CONFÉRENCE ITALIE-AMÉRIQUE LATINE ET**  
**CARAÏBES**

**« People, Planet, Prosperity ». « L'avenir d'un partenariat ancien »**

**Les Représentants des Pays participants :**

- Réaffirmant la nature particulière des relations d'amitié et de coopération existant entre l'Italie et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, fondées sur de solides liens historiques, culturels, politiques et économiques, sur l'intégration des communautés respectives, de même que sur le patrimoine des valeurs partagées de paix, de solidarité, de démocratie, d'État de droit, de justice, de droits de l'homme et de multilatéralisme ;
- Reconnaissant qu'au vu de l'impact socio-économique et environnemental de la pandémie liée au Covid-19 à l'échelle mondiale, la solidarité et la coopération internationale, de même qu'un accès large et équitable aux vaccins contre le Covid-19, qui doit devenir un bien public au niveau global, représentent les seuls moyens de vaincre la pandémie de manière durable et inclusive ;
- Reconnaissant l'importance d'un renforcement de la coopération scientifique et technologique entre l'Italie et la région qui puisse favoriser la capacité de production de vaccins, de médicaments et de dispositifs pour faire face à la pandémie liée au Covid-19 et améliorer la coordination et la réponse aux futures menaces pour la santé publique au niveau mondial ;
- Confirmant leur engagement commun visant à rechercher un développement équitable, inclusif et durable - un objectif rendu encore davantage prioritaire par la crise économique et sociale engendrée par la pandémie liée au Covid19 - qui doit viser, en particulier, à réduire la pauvreté et les inégalités sous toutes leurs formes, à la sécurité en matière d'approvisionnement alimentaire, à l'établissement de l'égalité des sexes, et qui doit s'appuyer sur la lutte contre les changements climatiques (en renforçant la résilience climatique et les mesures d'adaptation, tout particulièrement pour les états côtiers, qui sont particulièrement vulnérables), la protection des océans et des mers, la lutte contre la corruption et le crime organisé et la consolidation de l'État de droit, notamment par application des objectifs de l'Agenda 2030 pour le Développement durable ;
- Accueillant avec satisfaction le Communiqué conjoint à l'issue de la Conférence ministérielle informelle Union européenne-Amérique latine et Caraïbes du 14 décembre 2020, à laquelle l'Italie a activement contribué, qui a entériné la relance du dialogue politique entre les deux Régions, en en reconnaissant toute la valeur stratégique et qui a affirmé la nécessité d'une collaboration permettant de répondre efficacement à la pandémie, en vue d'une reprise placée sous le signe du « *reconstruire en mieux* » ;
- Appréciant le rôle moteur de l'Italie au niveau mondial au cours de sa Présidence du G20 en 2021, qui a amené les thèmes « People, Planet et Prosperity » au centre du débat global et qui a permis, avec l'aide des membres latino-américains du Groupe, l'adoption de nombreuses déclarations et communiqués ministériels contenant des engagements concrets dans le cadre de l'objectif commun visant à renforcer et à accélérer la réponse

multilatérale dans l'optique d'une reconstruction post-pandémique sur une base plus durable et inclusive ;

- Reconnaisant les efforts de l'Italie - au cours de sa présidence du G20 et, également, en tant que partenaire du Royaume-Uni à la COP26 - en vue de relancer l'engagement en faveur de la mise en œuvre des Accords de Paris et de promouvoir des actions concrètes pour la transition vers la neutralité climatique, compte tenu notamment de la grande vulnérabilité climatique de l'Amérique latine et des Caraïbes, et, par conséquent, de l'exemple vertueux représenté par les pays de la région qui ont déjà pris des engagements en faveur de la neutralité climatique d'ici le milieu du siècle, en encourageant ceux qui ne l'ont pas fait à présenter dès que possible leurs stratégies à long terme et à annoncer des CDN (*contributions déterminées au niveau national*) actualisées avant la COP26, afin de mettre en pratique des engagements ambitieux à moyen et à long terme et ceci en fonction du contrôle du réchauffement climatique ;
- Reconnaisant l'affirmation de l'Organisation internationale italo-latino-américaine (IILA) en tant que forum privilégié de dialogue intergouvernemental, qui vient s'ajouter aux rapports que les différents pays membres entretiennent avec le gouvernement italien, ainsi que l'importance croissante, pour chaque État membre, de l'expansion et de la diversification des initiatives mises en œuvre par l'Organisation, dans le contexte de l'alignement de son programme de travail *concerté* en vue de la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable, auquel les États membres accordent une très grande priorité ;
- Prenant acte avec satisfaction de l'adhésion de l'IILA à l'Association des États des Caraïbes en tant qu'observateur en 2019 et, de la même manière, de l'adhésion de l'Association des États des Caraïbes à l'IILA en qualité d'observateur en 2020 ;
- Mettant en valeur le rôle essentiel, ainsi que la contribution apportée à la transition écologique de la part du secteur privé en vue de la réalisation de tous les objectifs de l'Agenda 2030 pour le Développement durable et, en particulier, pour une reprise post-pandémie inclusive et respectueuse de l'environnement ;
- Satisfaits des résultats obtenus dans la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de la Déclaration finale de la IXe Conférence Italie-Amérique latine et Caraïbes (Rome, 10 octobre 2019), parmi lesquels, en particulier :
  - le lancement du projet, financé par l'Italie et géré par l'IILA, « Économie circulaire et villes vertes », à la suite de l'adhésion des pays participants au document « *Transition towards a circular city. A common vision* », qui représente une contribution importante en vue de la détermination de critères de production et de consommation durables et qui est suivie, cette année, par la « Déclaration des villes circulaires d'Amérique latine et des Caraïbes » promue par CEPAL, ENEL et IILA, à laquelle se sont joints des maires de la région dans le cadre de l'événement qui s'est tenu en marge de la Conférence le 25 octobre 2021
  - le développement de la nouvelle initiative d'assistance technique à de multiples niveaux « Falcone Borsellino » dans les domaines de la lutte contre la corruption et la criminalité transnationale organisée, pour le renforcement de la culture de la légalité et de l'État de droit, notamment par le biais de l'échange d'expériences, financée par l'Italie et gérée par le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale en collaboration avec l'IILA, dont

les résultats ont été présentés lors de l'Événement Spécial qui s'est tenu le 25 octobre 2021 à l'occasion de la Conférence ;

- l'organisation du Ve Forum italo-latino-américain des petites et moyennes entreprises à Padoue (Italie), du 28 au 30 novembre 2019, financé par l'Italie et organisé par l'IILA, en tant que forum de dialogue consolidé visant à la promotion des opportunités de collaboration économique et commerciale, ainsi qu'à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des petites et moyennes entreprises ;
  - la mise en œuvre, de la part de l'IILA de différentes activités de formation, de partenariat et de coopération au développement dans les domaines des petites et moyennes entreprises, de la sécurité alimentaire, de l'égalité des sexes, de la protection des populations vulnérables, de l'économie verte, du développement technologique et de la protection du patrimoine culturel, tant à l'aide des fonds de l'Union européenne, dans le cadre des programmes Eurosocial, EL PAcCTO, Eurofront et COPOLAD III, qu'avec des fonds italiens ;
- Mettant en valeur les résultats des discussions dans les trois panels de la Xe Conférence, ayant été consacrés aux personnes, à la planète et à la prospérité et, en particulier, la prise de conscience unanime qu'une reprise économique équitable, durable et inclusive ne peut que passer par un engagement renforcé de chaque pays et de la communauté internationale dans son ensemble pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2030 pour le Développement durable qui visent à mettre en place un monde qui n'abandonne personne à son sort ;
1. Expriment leur soutien au rôle de l'Italie dans son rôle de Présidente actuelle du G20, afin qu'à l'issue du Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement, avec le soutien des pays d'Amérique latine membres du G20 et en tenant compte des résultats de cette Conférence, la « Déclaration de Rome », consolide les engagements ministériels déjà adoptés ces derniers mois et augmente le niveau des ambitions affichées, en particulier dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, selon le principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives au vu des différentes circonstances nationales, de l'accélération de la transition vers des énergies propres et vers des villes intelligentes, résilientes et durables, de la coordination internationale en matière de santé publique et d'accès aux vaccins, de l'égalité entre les hommes et les femmes, du travail et de la protection sociale, de l'éducation, de l'économie numérique, de la recherche et du développement, de la lutte contre la corruption, ainsi que de la coordination dans la prise en charge des problèmes de vulnérabilité de la dette, en reconnaissant qu'ils abordent de problèmes qui concernent aussi bien l'Italie que la région d'Amérique latine et des Caraïbes dans son ensemble.
  2. Reconnaissent et soutiennent l'engagement de l'Italie en faveur d'une attention de plus en plus concrète de l'UE envers l'Amérique latine et les Caraïbes - notamment par le biais des initiatives du *Team Europe* - afin de renforcer un partenariat, établi sur un pied d'égalité, fondé sur des valeurs communes telles que la solidarité, la démocratie, l'État de droit, la justice, la protection des droits de l'homme, l'inclusion sociale, le développement durable et un multilatéralisme efficace ;
  3. Réaffirment l'engagement qui s'est dégagé des discussions des trois panels sur « People », « Planet » et « Prosperity » selon lesquels ont été divisés les travaux de la

## Conférence :

- de faire face aux crises sociales exacerbées par la pandémie, au moyen de politiques visant à mettre fin à la pauvreté, à réduire les inégalités, à garantir l'accès aux vaccins et aux soins de santé pour tous et à donner aux jeunes la possibilité d'accéder à une éducation de qualité ;
  - en particulier, d'éliminer les inégalités entre les sexes, afin de parvenir à une égalité concrète entre les hommes et les femmes, y compris l'égalité de traitement en matière d'emploi et de salaire, la participation dans les processus de prise de décision, la lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence, y compris la violence domestique - un phénomène malheureusement exacerbé par la pandémie - et la garantie d'une possibilité d'accès pour les jeunes filles et les jeunes femmes à des parcours scolaires, académiques et de formation inclusifs et de qualité ;
  - de lutter contre les changements climatiques et l'érosion de la biodiversité, notamment par des partenariats visant à garantir une gestion durable des activités maritimes et à favoriser la croissance de « l'économie bleue » durable et inclusive ;
  - de poursuivre la transition vers une production d'énergie abordable, moderne, fiable et durable par des actions conjointes visant à promouvoir davantage encore l'utilisation des énergies renouvelables et l'adoption de technologies propres (déjà répandues dans plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes), de même que le développement de l'économie circulaire conformément aux politiques et aux priorités nationales ;
4. Conviennent de la poursuite, au cours des deux prochaines années, du programme « Falcone Borsellino », se déployant à de multiples niveaux, afin de développer et de consolider les résultats obtenus au cours de la première phase du projet, en déterminant conjointement les domaines prioritaires en vue d'une action ultérieure, en coordonnant le Programme, ainsi que les autres projets bilatéraux italiens dans ce domaine, avec l'action régionale de l'Union européenne pour la justice et la sécurité en Amérique latine et dans les Caraïbes ;
5. Conviennent de concerter, de soutenir et de participer activement aux initiatives actuelles et futures menées à bien par l'IILA dans la Région– en respectant le principe du *co-ownership* dans les pays de mise en œuvre des projets – tant avec les ressources de la coopération italienne que dans le cadre des programmes financés par l'Union européenne : EUROsociAL, EL PAcCTO, Eurofront, COPOLAD, ALinvest Verde et ADELANTE II.